



COMMUNICATION DE MME LE MAIRE

Le mercredi 2 octobre s'est tenue une réunion pour la préparation des festivités d'automne.

A cette occasion, lors de la présentation des programmes de l'Acoso y derribo et des Masters de pétanque, un incident a opposé le Directeur général des services à M. AYME sur le motif que pour ce dernier les agents communaux n'étaient « *bons qu'à faire des bons de commande* » et que leur charge de travail, issue de la situation actuelle du conseil municipal, n'était pas son problème.

Sachant que plusieurs agents communaux, parfois en larmes, se sont plaints du manque de respect de certains élus de l'opposition, des propos excessifs ont été tenus.

Je désapprouve bien évidemment cet incident. Je tiens à souligner toutefois l'absolue nécessité de respecter le travail de l'administration communale. Les agents n'ont pas à supporter les attitudes politiques et doivent pouvoir travailler dans un climat apaisé, sans être considérés avec dédain. Le fonctionnement de l'administration communale est l'affaire de tous, car il a directement une incidence sur la vie du village.

Par ailleurs, je déplore que cette situation l'emporte désormais sur l'intérêt général.

En effet, lors de la séance du conseil municipal de ce vendredi 11 octobre, les 10 élus de l'opposition ont décidé qu'ils ne voteraient pas les délibérations tant que le Directeur général des services ne s'excuserait pas auprès de M. AYME.

Cette décision, animée par des considérations personnelles, a abouti au rejet de la totalité des délibérations sauf une, au détriment de la vie du village.

Les conséquences sont lourdes :

- Pas de mise à disposition du stade au bénéfice du club de football « Olympique Saintois »,
- Pas de Masters de pétanque pour l'année 2025,
- Pas d'animations, ni de repas pour les seniors lors des fêtes de Noël 2025,

- Pas de renouvellement des licences permettant de sécuriser le réseau informatique,
- Pas d'entretien des bâtiments/véhicules communaux,
- Pas d'achat de matériaux/fournitures nécessaires au fonctionnement, menaçant ainsi la continuité des services publics communaux,
- Pas de commande de fournitures et livres éducatifs pour les enfants de nos écoles,
- Pas de maquillages pour les enfants lors de la fête d'Halloween,
- Pas d'animation permettant de valoriser notre village et dynamiser l'activité commerciale,

Il me semble essentiel de rappeler une évidence : les élus font de la politique dans l'intérêt commun, sans tenir compte de considérations personnelles.

Je laisse à l'opposition la responsabilité de ses choix irrationnels.

Je tiens à remercier les manadiers saintois qui ont choisi, dans l'intérêt de nos traditions et de nos festivités, d'offrir les abrivado qui étaient programmées pour ce week-end et qui figuraient parmi les délibérations rejetées.

Je tiens également à remercier Mme NERI, Directrice générale des services techniques, qui prendra directement en charge l'achat de sacs à dos pour des agents des services techniques.

Me concernant, je compte acheter les maquillages destinés aux enfants lors de la fête d'Halloween.

Je présenterai au prochain conseil municipal, à nouveau, les dossiers du conseil du 11 octobre afin de préserver le fonctionnement de nos services et l'avenir du village.

Christelle AILLET

Maire des Saintes Maries de la Mer

